

Enquête publique

ETABLISSEMENT CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de PERMIS D'ENVIRONNEMENT introduite par Mondelez Namur Production SRL, Nouvelle Route de Suarlée, 6 à 5020 Suarlée, ayant pour objet la révision des conditions particulières d'exploitation suite à la publication officielle des CMTD, Nouvelle Route de Suarlée 6 à 5020 Suarlée sur les parcelles cadastrées ou l'ayant été : 9e division, section F n°21F3.

Toute personne souhaitant obtenir des explications techniques sur le projet, peut contacter :	
<u>Le demandeur :</u>	Mondelez Namur Production SRL Nouvelle Route de Suarlée, 6 à 5020 Suarlée
<u>Le Fonctionnaire technique :</u>	Monachino Giuseppe Avenue Reine Astrid, 39 à 5000 Namur Tél : 081/715.300 – Réf : 10004950/UFO.dti
<u>L'Administration communale :</u>	Cellule technique Permis d'environnement Tél : 081/246.504 ou 081/246.538

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
24 juin 2022	29 juin 2022	Lieu : Hôtel de Ville Date : 14 juillet 2022 Heure : 12H00	Collège communal Cellule Permis d'environnement Hôtel de Ville de et à 5000 Namur permis.environnement@ville.namur.be

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la présente demande est le Collège communal.

Le dossier de demande de permis peut être consulté durant la période d'enquête :

- du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 (fermé le vendredi), à la Cellule Permis d'environnement – Hôtel de Ville, Aile A, 2^{ème} étage, **UNIQUEMENT sur rendez-vous** (24 heures avant – tél : 081/246.347)
- le jeudi jusqu'à 20h00 également sur rendez-vous.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A Namur, le 21 juin 2022

Pour la Directrice générale,
Par délégation, la Cheffe de service,

L'Echevine de la Transition écologique,

(s) Isabelle DAUVIN

(s) Charlotte MOUGET